

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Economie et Gestion

- Université de la Polynésie française

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de la Polynésie française

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Economie et Gestion (EG)* a été créée en 2006 en succédant à une licence *Administration économie et social (AES)*. Ses objectifs sont de favoriser à la fois la poursuite d'études en master, et l'insertion professionnelle sur des postes d'encadrement dans les organisations publiques et privées de la Polynésie française. Les effectifs moyens pour l'ensemble de la licence dépassent aujourd'hui les 900 étudiants.

Le contenu de cette licence a été pensé, en collaboration avec les acteurs de la vie économique locale, pour former des diplômés polyvalents en économie et en gestion et pour correspondre ainsi aux besoins des employeurs publics et privés. L'équipe pédagogique comprend un nombre significatif d'intervenants extérieurs issus de l'environnement économique.

La licence *EG* est organisée en six semestres composés chacun de six à huit unités d'enseignement (UE) pour un total de 41 UE et 1500 heures d'enseignement en présentiel. Les trois années (première année de licence - L1, deuxième année de licence - L2, et troisième année de licence L3) suivent une logique de spécialisation progressive. L'architecture comprend des UE fondamentales (gestion, économie, droit, langues, outils et méthodes) et des UE de culture générale ou de préprofessionnalisation à choisir les semestres pairs. Un stage de huit semaines en milieu professionnel est obligatoire en semestre 5 (S5).

Il est possible de valoriser des sorties de formation avant l'obtention de la licence par la délivrance, sous conditions, d'un certificat universitaire ou d'un diplôme universitaire (DU). Les étudiants peuvent également envisager d'obtenir un double diplôme (licence *Economie et Gestion* et licence *Langues étrangères appliquées - LEA*).

Cette licence *EG* est adossée à la recherche par l'intermédiaire du laboratoire pluridisciplinaire Gouvernance et développement insulaire (GDI) auquel appartiennent les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique.

Synthèse de l'évaluation

Les effectifs de la licence *EG* sont importants (environ 900 étudiants pour l'ensemble de la licence) et ils sont caractérisés par une part très importante de bacheliers professionnels (un tiers des effectifs de L1) et technologiques (un tiers également). Le taux d'abandon en L1 baisse significativement : de 11 % de l'effectif inscrit en 2010-2011, il passe à 5 % environ en 2014-2015, mais les taux de réussite sont faibles. Le taux de passage de L1 en L2 est faible et décroissant (55 % en début de période, 39 % en fin de période), de même que le taux de passage de L2 en L3 (77 % en début de période, 55 % en fin de période), et le taux de réussite en L3 (respectivement 71 % et 48 %).

La moitié des diplômés de L3 poursuit ses études en master, principalement en master *Management* à l'Université de la Polynésie française (UPF), et un quart est inséré dans la vie professionnelle, chiffres qu'il faut interpréter en tenant compte d'une conjoncture économique difficile (taux de chômage de plus de 23 %). Il reste que la probabilité de trouver un emploi est trois fois plus élevée pour le titulaire d'une licence que pour un bachelier général, et quatre fois plus que pour un bachelier technologique.

C'est dans ce contexte particulier qu'il faut à la fois souligner les points forts de la licence *EG*, et relever les points plus problématiques dont l'identification peut aider à trouver des leviers d'action.

Cette licence *EG* est le fruit d'une réflexion originale menée avec les acteurs de l'économie locale, qui insiste sur la nécessité de former des cadres polyvalents en économie et en gestion. Son contenu et la composition de son équipe pédagogique traduisent cette intégration des préoccupations des milieux professionnels.

Dans le prolongement de ce travail et pour faire face à un marché du travail très difficile, l'équipe pédagogique a réalisé un travail d'identification de compétences-cibles, réparties en compétences disciplinaires (gestion, économie, droit) et en compétences transversales et linguistiques (usage des outils numériques, pratique d'une langue vivante, maîtrise de l'analyse, de l'argumentation et de l'expression sous différentes formes).

Des résultats significatifs ont été obtenus au niveau des taux d'abandons qui diminuent de moitié, et cela s'explique au moins en partie par l'investissement de l'équipe pédagogique et la mobilisation de différents dispositifs propres à la formation ou proposés par l'établissement, avec, entre autres : orientation active avant le bac par des visites de lycées ou des journées d'orientation, journée d'intégration des nouveaux arrivants comprenant des tests d'évaluation et d'orientation, tutorat réalisé par des étudiants de L3, contrôle continu intégral en L1, module de méthodologie du travail universitaire en L1.

Enfin, il faut souligner l'initiative originale qui consiste à proposer un certificat universitaire *Assistant de gestion* ou un diplôme d'université *Assistant manager* pour permettre aux étudiants qui sortent de la la formation en L1 ou en L2 de pouvoir attester malgré tout de compétences favorables à leur employabilité.

Les points faibles sont essentiellement liés aux taux d'échec, au faible taux de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle des diplômés. Il semblerait également que la prise en compte d'un public spécifique et mal préparé aux spécificités du travail universitaire (baccalauréats technologiques et professionnel) ne soit pas suffisante. Par exemple, on n'observe qu'un module de 15 heures de méthodologie du travail universitaire, la présence d'un seul enseignant référent affecté à la seule L1, ou encore une absence de cours ou de modules de mise à niveau. Dans le même ordre d'idée, on peut être surpris par la faiblesse du volume des cours de langue et notamment de l'anglais, dans un environnement où les perspectives d'emploi se situent probablement dans des milieux anglophones. Par ailleurs, si la réflexion sur les compétences a été soulignée, elle gagnerait à être articulée à une meilleure connaissance des métiers accessibles, qui ne sont identifiés et quantifiés que de manière très générale dans le dossier. Enfin, le conseil de perfectionnement ne fonctionne pas de manière formelle, alors qu'il pourrait être un outil privilégié.

Points forts :

- Une licence conçue et mise en œuvre en coopération avec les milieux professionnels.
- Une réflexion sur les compétences favorisant la réflexion sur les projets professionnels.
- Une prise de conscience et la mise en œuvre de dispositifs visant à lutter contre l'échec et l'abandon.
- Des certifications intermédiaires prévues pour les sorties en L1 ou en L2.

Points faibles :

- Taux d'échec important, faiblesse de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle.
- Prise en compte d'un public spécifique (baccalauréats professionnel et technologique) trop faible.
- Place de l'internationalisation assez faible.
- Articulation compétences - métiers perfectible.
- Absence de conseil de perfectionnement formalisé.

Recommandations

Les recommandations suggérées consistent donc à :

- Aller plus loin dans la prise en compte d'un public non préparé aux études universitaires générales, en augmentant le nombre d'enseignants référents en L1 et en proposant en L2 ou L3 pour améliorer l'accueil des publics de BTS (brevet de technicien supérieur), en proposant des mises à niveau ou en augmentant le volume de méthodologie du travail universitaire.
- Augmenter le volume d'enseignement de langues étrangères pour mieux préparer à des métiers liés au tourisme ou à des emplois proposés par des entreprises anglophones.

- Identifier davantage les débouchés possibles en termes de métiers, et formaliser leurs liens avec les compétences cibles. Les modalités de suivi des stagiaires pourraient être utilisées pour aller plus loin en ce sens.
- Utiliser le conseil de perfectionnement comme un outil de réflexion et d'action pour entreprendre ces évolutions, en y intégrant des représentants des étudiants, et en impliquant davantage les acteurs extérieurs, au moyen par exemple de partenariats formalisés.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence <i>EG</i> est organisée selon une architecture classique claire et cohérente.</p> <p>La formation permet d'acquérir des connaissances en économie, en gestion et en droit. Elle permet aussi d'acquérir des compétences, bien identifiées dans le dossier autour de deux grandes familles : les compétences disciplinaires (gestion, économie) et les compétences transversales et linguistiques (usage des outils numériques, pratique d'une langue vivante, maîtrise de l'analyse, de l'argumentation et de l'expression sous différentes formes). L'enchaînement entre première, deuxième et troisième année suit une logique de spécialisation progressive, commençant notamment avec un tronc commun Droit / Economie-Gestion au premier semestre de la première année. Ensuite, on retrouve pour chaque semestre des UE permettant de balayer de manière assez large les fondamentaux de l'économie et de la gestion, et faisant une place significative aux outils d'analyse et de gestion des organisations. Les étudiants doivent choisir des UE dites de préprofessionnalisation ou de culture générale aux semestres 2, 4 et 6, ce qui leur permet une personnalisation partielle de parcours. Enfin, un stage obligatoire prend place en semestre 5.</p> <p>La licence <i>EG</i> a pour objectif de favoriser la réussite des étudiants pour leur permettre une poursuite d'études en master, mais également de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés sur des postes d'encadrement dans les organisations publiques et privées de la Polynésie française. Cet objectif d'insertion professionnelle prend une importance particulière compte tenu à la fois des particularités locales du marché de l'emploi et du taux d'échec important.</p> <p>Les activités professionnelles visées sont celles des cadres polyvalents des entreprises privées, des professions libérales associées à l'entreprise ou des cadres des administrations publiques. Même si un effort est fait pour décliner ces activités en compétences professionnelles transversales, il serait utile d'avoir un panorama plus précis des débouchés possibles, notamment compte tenu de la spécificité d'un marché du travail réduit de type insulaire.</p> <p>Dans le même ordre d'idée, il serait souhaitable d'élargir la pluridisciplinarité pour intégrer davantage les domaines propres au contexte local, comme des enseignements de droit et d'économie du tourisme.</p> <p>Par ailleurs, la grande proportion d'étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique appelle à un renforcement de la méthodologie du travail universitaire (seulement 15 heures en premier semestre) ou en langues étrangères (15 heures par semestre).</p> <p>Il faut souligner la possibilité de valider des sorties de formation avant l'obtention de la licence par un certificat universitaire ou un DU. Les étudiants peuvent également envisager d'obtenir un double diplôme (licence <i>EG</i> et licence <i>Langues étrangères appliquées</i>).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'environnement est caractérisé par la dimension insulaire et par les difficultés économiques que connaît la Polynésie française (ralentissement structurel aggravé par les éléments conjoncturels liés à la crise de 2008, et par un marché de l'emploi qui « se porte très mal »).</p> <p>Ce contexte particulier confère à des formations telles que la licence <i>EG</i> un rôle essentiel puisque la détention d'un diplôme de l'enseignement supérieur divise par cinq le taux de chômage en comparaison des populations non diplômées.</p>

	<p>La licence <i>EG</i> est dans une position esseulée au milieu du Pacifique. Il existe bien une école de commerce post-bac, mais ses effectifs sont très faibles et les frais d'inscription très élevés.</p> <p>Le positionnement dans les deux champs disciplinaires que sont l'économie et la gestion est un choix volontaire qui résulte directement des enseignements tirés du dialogue avec les acteurs locaux et notamment le MEDEF. Dans un contexte d'économie insulaire, il est en effet important que les futurs diplômés soient à la fois formés aux techniques de gestion et à la connaissance des mécanismes économiques.</p> <p>Cette coopération avec les milieux professionnels se traduit dans la composition de l'équipe pédagogique, qui fait intervenir plusieurs vacataires issus du tissu entrepreneurial local, de professions libérales, ou des collectivités locales. Elle pourrait cependant s'étendre aux organisations représentant les salariés. Plusieurs entreprises sont représentées dans l'équipe pédagogique, mais il n'y a apparemment pas de partenariat formalisé.</p> <p>Les enseignants-chercheurs font partie du laboratoire Gouvernance et développement insulaire, équipe d'accueil (EA) n°4240, équipe pluridisciplinaire intégrée au projet de l'Université de Polynésie française qui vise à prioriser les recherches sur la zone Polynésie/Pacifique.</p> <p>Son activité scientifique est centrée autour des problématiques spécifiques au contexte local.</p> <p>Le dossier n'aborde pas le positionnement dans l'offre de formation (notamment par rapport à la licence professionnelle ou au master <i>Management</i>). L'information existe dans le dossier champ, mais on attend ici une analyse plus précise du positionnement et de l'articulation.</p> <p>L'adaptation aux besoins locaux, tant en enseignement qu'en recherche, pose aussi la question des effets plus négatifs pour ceux qui quitteront ensuite l'Université de Polynésie française. On se demande à ce sujet s'il existe des liens avec les universités de métropole.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est cohérente dans sa composition disciplinaire et statutaire, ainsi que dans la place accordée aux professionnels. L'équipe pédagogique universitaire dans son ensemble est composée de cinq enseignants-chercheurs de gestion (un professeur d'université - PU et quatre maîtres de conférences - MCF), deux enseignants-chercheurs d'économie (un PU et deux MCF), un enseignant-chercheur (MCF) en droit (3^{ème} section : histoire du droit et des institutions), et trois enseignants de gestion.</p> <p>Cette équipe universitaire paraît sous-dimensionnée au regard des effectifs (11 permanents recensés pour un effectif moyen compris entre 800 et 915 étudiants environ).</p> <p>Le pilotage de la licence <i>EG</i> est réalisé par une équipe composée de deux PU (5^{ème} et 6^{ème} section : sciences économiques et sciences de gestion), un MCF (6^{ème} section) et deux professeurs agrégés - PRAG (6^{ème} section). Un responsable de licence, trois responsables d'études pour chacune des années, et un enseignant référent en L1 animent la formation. L'existence d'un seul enseignant-référent constitue un problème compte tenu de l'importance de l'échec étudiant en licence, car cela ne permet pas de suivi réellement individualisé.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit à l'initiative du directeur de département au moins deux à trois fois par semestre, la plupart du temps sans les étudiants. Il n'y a pas de calendrier précis de ces réunions et on ne sait pas si ces réunions diffèrent réellement des réunions de jury. Les étudiants sont consultés en commission des études et de la vie étudiante sur les projets pédagogiques de l'Université, et non au niveau de la formation elle-même, ce qui rend encore plus regrettable l'absence d'un conseil de perfectionnement.</p> <p>18 professionnels interviennent, pour un volume total de 1078 heures présentielle, ce qui est très significatif. Les données du dossier ne permettent pas de calculer le ratio d'enseignements réalisés par un professionnel pour un étudiant inscrit dans un parcours type.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La licence <i>EG</i> connaît des effectifs importants mais très fluctuants, caractérisés par une part très importante de bacheliers professionnels et technologiques. Les taux d'échecs sont importants sur chaque année de la licence. Si l'UPF semble avoir pris à bras le corps la question de la réussite en licence pour répondre à une situation particulière (faible part de baccalauréats généraux et taux de réussite faibles), les voies et les moyens empruntés par la licence <i>EG</i> semblent insuffisants.</p> <p>Les effectifs totaux des étudiants inscrits dans les trois années de cette licence sont en légère croissance sur la période 2010-2015 : on passe de 810 à 916 étudiants (+13 %). Pour autant, on observe de grosses fluctuations : en L1, le minimum d'inscrits est de 416 étudiants, le maximum de 500 ; en L3 les effectifs varient de 156 (2014-2015) à 213 (2013-2014).</p> <p>De même, le nombre d'étudiants de L3 validant leur diplôme varie de 77 (2014-2015) à 139 (2011-2012).</p> <p>Le nombre d'inscrits en L2 augmente de 58 % entre 2010 et 2015. Les provenances ne sont pas précisément listées, mais le dossier indique qu'il s'agirait globalement de titulaires de BTS. Le niveau de chômage élevé expliquerait en partie ce phénomène : les titulaires de bac +2 préférant une année d'étude supplémentaire plutôt que de chercher un emploi dans une conjoncture très difficile.</p> <p>Le taux d'abandon en L1 baisse significativement : de 11 % de l'effectif inscrit en début de période, il passe à 5 % environ en fin de période.</p> <p>Le taux de passage de L1 en L2 est faible et décroissant : il passe de 55 % en début de période à 39 % en fin de période, suivant une dégradation régulière. Cela s'explique en partie par la diminution du nombre d'abandons en L1.</p> <p>Bien que plus élevés, les taux de réussite L2/L3 restent faibles et décroissants (77 % en 2010-2011, 55 % en 2014-2015).</p> <p>On observe de forts afflux extérieurs en L3 : de 50 étudiants à 95 selon les années. Cet afflux s'expliquerait par des arrivées de BTS. Devant le recul de leur taux de réussite, ils sont maintenant davantage orientés en L2.</p> <p>Le taux de réussite en L3 est très faible et décroissant : de 71 % en début de période, il passe à 48 % en fin de période.</p> <p>Les données ne sont pas très précises sur les provenances des inscrits en L1, mais il est fait état d'un doublement du nombre de néo-bacheliers professionnels sur la période 2010-2015. L'effectif de L1 est composé pour un tiers de bacheliers professionnels et pour un tiers de bacheliers technologiques, dont les taux de réussite sont quasi nuls ou très faibles.</p> <p>50 % de diplômés de L3 poursuivent leurs études en master, principalement en master <i>Management</i> à l'UPF.</p> <p>25 % des diplômés sont insérés dans la vie professionnelle dans les 12 mois (pas de données sur les types d'emploi obtenus).</p> <p>Ce qui indique que un quart des diplômés reste sans emploi ni poursuite d'études.</p> <p>Il faut interpréter ce chiffre en tenant de la conjoncture économique difficile : le taux de chômage explose pour atteindre aujourd'hui plus de 23%. Il reste que la probabilité de trouver un emploi est trois fois plus élevée pour le titulaire d'une licence que pour un bachelier général, et quatre fois plus que pour un bachelier technologique.</p>
-------------------------------	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'adossement à la recherche de la licence <i>EG</i> s'opère classiquement par l'appartenance des enseignants-chercheurs de l'équipe à une équipe d'accueil. Les réinvestissements de l'activité de recherche (pédagogiques, réseau, etc.) sont peu visibles.</p> <p>Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique appartiennent pour la plupart à l'EA 4240 GDI, équipe pluridisciplinaire centrée sur les thématiques du développement insulaire. Les travaux concernant la Polynésie française et la zone Pacifique sont privilégiés, de même que ceux permettant une ouverture aux préoccupations des professionnels de l'économie locale.</p> <p>Le réinvestissement pédagogique de ces recherches permet d'adapter les contenus aux intérêts et aux connaissances des étudiants.</p>
------------------------------	---

	<p>Les études de cas peuvent ainsi servir d'illustration ou de support aux cours. C'est un effort tout à fait intéressant compte tenu des finalités de cette licence et de la composition du public étudiant (deux tiers de titulaires de baccalauréats technologiques et professionnels). Toutefois, le dossier ne donne pas d'exemple ni d'évaluation de l'importance de ces pratiques.</p> <p>Se pose également toujours la question de la part de l'adaptation au contexte local qui pourrait soulever des difficultés pour les étudiants visant une mobilité dans le cadre de leur licence ou de leur master.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les objectifs professionnels de la licence sont bien identifiés (cadres polyvalents des secteurs privés et publics). Les compétences professionnelles ciblées sont identifiées (compétences professionnelles, disciplinaires, transversales et linguistiques). Toutefois, le dossier ne présente pas les articulations explicites entre les compétences et les métiers visés.</p> <p>Les contacts avec le MEDEF local sont réguliers et se concrétisent dans le contenu des maquettes. Les professionnels tiennent une part importante dans l'équipe (18 intervenants). Il n'y a pas de partenariat formalisé avec des entreprises ou bien des associations professionnelles. On se demande quel est le lien avec le centre d'orientation, de stage et d'insertion professionnelle (COSIP) sur ce point précis des partenariats.</p> <p>L'UE méthodologie du travail universitaire permet aux étudiants une première réflexion sur les métiers (semestre 1, 15 heures en travaux dirigés (TD)), mais il est légitime de se demander s'il s'agit bien de sa vocation. De la même manière, le dossier ne contient pas d'information sur le contenu des UE de préprofessionnalisation que les étudiants peuvent choisir aux semestres pairs, et à la place des UE de culture générale.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présente et de bonne qualité.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage de huit semaines existe mais ses modalités sont assez peu formalisées. Il est positionné dans la maquette au semestre 5, mais il doit en réalité être réalisé avant l'accès à la L3, c'est-à-dire pendant les mois de juillet et août, ou par addition de stages de plus courte durée pendant l'année.</p> <p>Le stage donne lieu à rédaction d'un rapport et à une soutenance. La soutenance est l'occasion d'un soutien individualisé pour la recherche d'emploi.</p> <p>Les stages réalisés les années antérieures sont également valorisés puisque l'étudiant ayant validé au moins quatre UE de L1 et effectué un stage de deux semaines se voit décerner un certificat universitaire <i>Assistant de gestion</i>; ceux ayant validé au moins quatre UE de L2 et effectué un stage de quatre semaines se voient décerner un DU <i>Assistant manager</i>.</p> <p>Le COSIP de l'UPF accompagne les étudiants dans la définition de leur projet professionnel, mais ni les modalités de cet accompagnement ni les effectifs réellement concernés ne sont précisés.</p> <p>L'UE de professionnalisation en semestre 4 permet aux étudiants de réfléchir individuellement et en groupe à leur projet professionnel et propose une méthodologie de recherche de stage et/ou d'emploi, mais le contenu reste assez flou, chaque étudiant devant chercher son stage lui-même pour des raisons pédagogiques (être acteur de son projet).</p> <p>Les rôles des tuteurs universitaires et professionnels ne sont pas formalisés.</p> <p>Les modalités du suivi ne sont pas précisées.</p> <p>Les attendus et la méthode du mémoire de S5 ne sont pas précisés.</p> <p>La difficulté à trouver des stages est soulignée, mais le dossier ne permet pas d'évaluer cette difficulté.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La licence est tournée vers l'international par certains de ses contenus pédagogiques et par des possibilités prévues en matière d'échanges ou de double cursus (licence <i>EG</i> et licence <i>LEA</i>), mais les modalités pédagogiques restent classiques et les échanges restent très limités en raison de difficultés objectives liées à l'isolement insulaire.</p>

	<p>De nombreux obstacles objectifs rendent très difficiles les échanges d'étudiants (distance, coût des transports, langue, coût de la vie élevé en Polynésie française). De fait, on constate un très faible nombre d'étudiants internationaux dans l'effectif de la formation, et un nombre encore plus faible d'étudiants polynésiens effectuant une mobilité internationale pendant leurs études. Il est possible de suivre un semestre d'étude dans une université étrangère partenaire. Le processus est bien encadré en ce qui concerne les contenus et les modalités de validation. Ce dispositif a concerné six étudiants sur 2012-2015.</p> <p>Le stage peut également être fait à l'étranger (même si le dossier ne propose pas d'information sur ce point précis).</p> <p>Les cours d'anglais ne sont pas très importants en volume : 15 heures de langues sont prévues à chacun des six semestres, avec un choix entre l'anglais économique, l'espagnol économique et le mandarin. Des enseignements ou des UE permettent d'acquérir d'autres types de compétences à l'international : marketing des services et du tourisme, commerce international, économie internationale. Par ailleurs, de nombreux supports de cours sont en langue anglaise.</p> <p>La certification de compétences linguistiques n'est pas prévue.</p> <p>Il existe une possibilité de double diplôme : licence <i>EG</i> et licence <i>LEA</i> : les étudiants de la licence <i>EG</i> s'inscrivent également en <i>LEA</i> ; ils ont l'obligation de suivre les cours de langue et civilisation de cette licence à la place des cours de langue de la licence <i>EG</i>, et doivent partir étudier un semestre à l'étranger en L3 dans le cadre des conventions interuniversitaires de l'UPF. Aucune quantification ni bilan de ce dispositif de double licence ne sont proposés. Une fiche d'autoévaluation spécifique à l'international est présente dans le dossier.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'UPF et l'encadrement de la licence <i>EG</i> mettent en œuvre un ensemble complet de dispositifs visant à lutter contre l'abandon et l'échec en L1 notamment, et à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants qui sortiraient du cycle licence non diplômés.</p> <p>La lutte contre l'échec des étudiants est un objectif prioritaire. Plusieurs dispositifs sont ainsi mis en place : orientation active avant le bac par des visites de lycées ou des journées d'orientation, journée d'intégration des nouveaux arrivants comprenant des tests d'évaluation et d'orientation, suivi personnalisé impliquant le COSIP et des enseignants, tutorat réalisé par des étudiants de L3, contrôle continu intégral en L1, module de méthodologie du travail universitaire en L1, cours d'expression écrite et préparation à la certification Voltaire, etc.</p> <p>Le bilan de certains de ces dispositifs mériterait d'être plus détaillé. Le tutorat est facultatif et s'adresse à tous, mais on en mesure mal la portée réelle. De même, le test de niveau général devrait permettre d'identifier les étudiants en souffrance dans leurs études et devrait conduire à la mise en œuvre de suivi réellement personnalisés.</p> <p>Il faut regretter ici également l'existence d'un seul enseignant-référent (au niveau du L1), ce qui compte tenu des effectifs ne permet pas de suivi réellement individualisé des étudiants.</p> <p>Un certificat universitaire <i>Assistant de gestion</i> obtenu sous condition en fin de L1 et un DU <i>Assistant manager</i> obtenu sous condition en fin de L2 permettent de valider les connaissances et compétences des étudiants qui sortiraient de la formation avant la fin du cycle licence. C'est a priori une aide considérable à l'employabilité.</p> <p>Une orientation est possible à l'issue du semestre 1 (facilitée par le tronc commun droit-EG), mais le faible décrochage des disciplines rend illusoire la conservation de crédits européens (ECTS) dans la discipline vers laquelle l'étudiant est réorienté.</p> <p>Les passerelles ne sont pas évoquées, notamment celles qui préciseraient les possibilités d'orientation en licence professionnelle.</p> <p>Un règlement général (RGE) des études de l'UPF régissant les modalités d'admission et de validation est annexé au dossier champ. L'article 3 de ce RGE précise que chaque étudiant bénéficie d'un dispositif d'accueil, de tutorat ou d'accompagnement pour faciliter son orientation.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les usages classiques des technologies numériques sont intégrés à la licence <i>EG</i>, mais leur développement est freiné par des difficultés structurelles en matière de débit.</p> <p>L'architecture globale des enseignements de la licence est bien équilibrée, tant en volume qu'en contenu. Une commission pédagogique s'assure de la mise en œuvre concrète des mesures d'accompagnement, d'orientation et de validation des étudiants.</p> <p>Des aménagements sont prévus pour les étudiants salariés, handicapés, ou sportifs de haut niveau.</p> <p>La fiche RNCP indique que la licence <i>EG</i> n'est pas accessible en formation continue ni en apprentissage, ce qui est regrettable dans une formation qui s'appuie réellement sur le monde économique.</p> <p>Un laboratoire de langues rénové permet l'utilisation de supports numériques pour l'enseignement des langues, mais le dossier manque de précision sur l'usage réel de cet outil.</p> <p>Les supports numériques sont couramment utilisés dans les pratiques pédagogiques, et l'intranet Espadon permet les fonctionnalités classiques des espace numérique de travail - ENT (partage de document, de travaux, corrigés d'exercice, etc.). Cependant, le dossier ne permet pas une évaluation quantifiée de ces usages.</p> <p>La maquette révèle l'existence de 30 heures de préparation au certificat informatique et internet (C2I) en L3. Compte tenu des difficultés d'accès des étudiants à Internet, ce volume peut sembler insuffisant car les chances que les étudiants se préparent à l'informatique par un usage personnel paraissent réduites.</p> <p>Le logiciel SPSS est utilisé en semestre 6 dans l'enseignement d'analyse de données, ce qui est un atout dans la perspective d'études en master mais également dans la perspective d'échanges avec d'autres universités.</p> <p>L'UPF a créé un pôle « technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement » (TICE) et mobilise à ce titre deux emplois associés au plan réussite en licence. Ces efforts sont pénalisés par d'importantes difficultés structurelles au niveau de la lenteur du débit et le coût des liaisons Internet.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation (règles de compensation, de capitalisation et conservation, et de validation) sont classiques et conformes à la réglementation.</p> <p>Le contrôle continu et les épreuves terminales écrites constituent les deux modalités principales d'évaluation, parfois combinées. La définition des modalités de contrôle est bien cadrée par le règlement général des études.</p> <p>La L1 est en contrôle continu intégral pour lutter contre l'échec des étudiants. Il est encadré de manière précise (nombre et forme des épreuves, conditions d'examen et de rattrapage).</p> <p>Le contrôle continu en L1 repose sur au moins deux épreuves dont l'une est commune à l'ensemble des étudiants, ce qui risque de conduire à une forme classique observée dans les universités dans laquelle le contrôle continu laisse en réalité une forte place à l'épreuve terminale. On observe très peu d'épreuves écrites de 3 heures, ce qui interroge sur le niveau de difficulté, et les oraux sont inexistantes en dehors des épreuves de langue et de la soutenance de mémoire.</p> <p>Les seuils de mention sont classiques, mais comportent une mention « très bien avec félicitations du jury » à partir de 17/20, qui vise à encourager l'excellence.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'acquisition de compétences fait l'objet d'une prise de conscience évidente et d'efforts significatifs de la part de l'UPF et de l'équipe pédagogique.</p> <p>Les compétences visées sont formalisées dans un référentiel.</p> <p>L'acquisition de compétences professionnelles est favorisée par l'existence du stage de huit semaines et la possibilité de choisir des UE de projet professionnel.</p>

	<p>Il est possible d’aller plus loin dans l’identification des compétences acquises pendant le stage (carnet de suivi par exemple, formalisation des rôles des tuteurs, évaluation par l’entreprise, etc.).</p> <p>Le contrôle continu intégral en L1 permet la mise en œuvre de modalités d’évaluation centrées sur les compétences, comme la réalisation d’études de cas, d’exposés oraux, de travaux de groupe etc. Sont ainsi encouragés les acquisitions de compétences transversales.</p> <p>L’annexe descriptive au diplôme est présente dans le dossier et renseignée de manière adéquate.</p> <p>Les effectifs nombreux en L1 constituent un obstacle objectif au développement d’un suivi personnalisé dans l’acquisition des compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés se fait par l’intermédiaire du COSIP. Les diplômés sont contactés par courrier électronique et sont invités à renseigner un formulaire en ligne.</p> <p>Les enquêtes permettent de connaître les situations à 6 et à 12 mois.</p> <p>Le taux de retour est très satisfaisant (93 % par exemple en 2013-14).</p> <p>Le pourcentage de diplômés de L3 poursuivant leurs études en master est très faible, compris entre 36 et 48 %.</p> <p>Le pourcentage de diplômés insérés dans l’emploi varie de 18 à 24 %</p> <p>Ces faibles taux de poursuite d’études et d’insertion professionnelle font apparaître un taux élevé de diplômés sans situation (fourchette comprise entre 28 % à 46 %).</p> <p>Les données sur les emplois occupés par ceux qui se sont insérés, ne sont pas exploitées.</p> <p>Le dossier ne contient pas de données sur les personnes qui ne sont ni en emploi ni en étude. Compte-tenu de leur nombre, il serait intéressant de mieux connaître ces situations.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d’autoévaluation</p>	<p>L’équipe pédagogique se réunit à l’initiative du directeur de département au moins deux à trois fois par semestre, la plupart du temps sans les étudiants. Ceux-ci sont consultés en commission des études et de la vie étudiante sur les projets pédagogiques de l’Université. Ces modalités semblent faire une place assez restreinte aux étudiants.</p> <p>Il n’y a pas de comité de perfectionnement en tant que tel, au motif de la petite taille de l’économie insulaire qui permet un contact proche et direct avec l’ensemble des acteurs concernés (autorités de l’Etat et du monde du travail) et du rôle important joué par le COSIP dans la relation avec les acteurs du tissu économique. Cet argument n’est pas convaincant.</p> <p>L’évaluation des enseignements est réalisée à partir de questionnaires anonymes dont le formulaire est disponible en ligne sur l’ENT. Les enseignants sont les seuls à pouvoir accéder à leurs évaluations personnelles (après jury uniquement), des synthèses anonymes sont prévues pour les discussions en réunion pédagogique. Le dossier ne présente pas de bilan quantitatif ni qualitatif de ces évaluations.</p> <p>Un dossier d’autoévaluation est disponible dans le dossier champ de formation. Il est basé sur l’exploitation des statistiques disponibles, le rapport d’activité annuel, et le rapport réussite en licence. Il semble reposer sur le responsable pédagogique, ce qui n’est pas le meilleur moyen d’exercer un regard objectif.</p>

Observations de l'établissement

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016**Observations sur le rapport de synthèse sur l'évaluation des formations de niveau licence et master du champ S3FO170013048 - Droit, Economie, Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences, Technologie, Santé - 9840349G****Licence « Économie et Gestion »****Université de la Polynésie Française (Tahiti)****Porteurs : Sylvie KUGELMANN et Vincent DROPSY****Observations**

L'équipe pédagogique de la licence « Économie et Gestion » vous remercie pour le rapport d'évaluation qui a suscité les observations suivantes.

Conscient de l'importance socio-économique de cette licence, qui attire environ un quart des étudiants inscrits à l'UPF, soit plus de 800 inscriptions principales en 2015-2016, nous avons rénové son contenu afin d'améliorer l'employabilité de nos diplômés, en répondant aux besoins de compétences polyvalentes exprimées par les employeurs privés et publics, dans un environnement économique dégradé, avec une visibilité quasi-nulle en terme d'emplois futurs.

Parmi les points faibles mentionnés dans le rapport, le taux d'insertion professionnelle a fortement baissé, en corrélation avec le taux de chômage local qui a doublé depuis 2009. Cependant, l'ouverture très attendue d'un master management à la rentrée 2012 a permis à une soixantaine de nos diplômés de poursuivre leurs études sans quitter la Polynésie française, ce qui représentait auparavant un frein important à cause du surcoût financier très significatif.

Le très faible taux de passage global de L1 à L2 est expliqué en grande partie par la présence de plus de 70% de bacheliers technologiques et professionnels. De plus, le taux de passage global en L2 et le taux de réussite en L3 est abaissé par la présence de titulaires de BTS trop spécialisés pour réussir rapidement dans notre licence plutôt polyvalente. D'ailleurs, une analyse approfondie de l'offre de formations post-bac en Polynésie française, et une collaboration étroite avec le vice-rectorat, les ministères polynésiens de l'éducation et de l'emploi, a abouti en 2015 à l'élaboration d'une Schéma Directeur des Formations, et à l'ouverture à l'UPF en 2016 de deux DUT (GACO, TC) dont la priorité est donnée aux candidats titulaires d'un baccalauréat STMG. Auparavant, l'UPF avait mené une expérimentation en 2012-2014, en collaboration avec le CNAM, pour permettre à des néo-bacheliers professionnels inscrits en L1 à l'UPF, en situation de rapide décrochage, mais avec une certaine motivation pour réussir, de suivre une formation aboutissant à un titre RNCP de niveau III (équivalent à un BTS) : leur taux de réussite avait augmenté de 0,5% en L1 à 33% dans cette formation, ce qui démontrait l'utilité de rendre plus cohérente l'offre de formations post-bac en Polynésie française grâce un schéma directeur des formations.

Nous accueillons également avec bienveillance vos recommandations d'augmenter le nombre d'enseignants référents en L1. Il est à noter qu'une conseillère à plein temps reçoit déjà les étudiants dont les tests psychométriques et disciplinaires à la rentrée indiquent un besoin de soutien pédagogique et psychologique pour réussir leur première année.

En ce qui concerne l'accueil des diplômés de BTS en licence "économie et gestion", la commission de validation, en accord avec l'équipe pédagogique, admet la grande majorité de ces étudiants en L2 plutôt qu'en L3 pour qu'ils acquièrent les bases nécessaires à leur réussite en licence. Suite à vos recommandations, nous personnalisons et augmenterons le soutien pédagogique (mise à niveau, méthodologie de travail universitaire) pour ce nouveau public à l'UPF.

Nous renforcerons également les enseignements de langues étrangères (anglais obligatoire, étant donné sa prédominance dans le Pacifique, ainsi qu'une seconde langue vivante étrangère fortement recommandée, dont le mandarin, étant donné l'importance croissante de nos échanges et des touristes en provenance de Chine).

La place de l'internationalisation sera accrue, pour mieux préparer nos futurs diplômés aux défis de la mondialisation. En particulier, certains cours d'économie et de gestion seront enseignés en anglais, ce qui facilitera également les échanges d'étudiants avec nos universités partenaires, notamment dans la région Pacifique.

Nous nous efforcerons d'améliorer l'articulation entre les compétences et les métiers de demain en Polynésie française (car peu d'émigration des diplômés), ce qui sera facilitée par la récente enquête des besoins du marché du travail en 2015, effectuée par notre directeur du service de la formation continue, dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur des formations. Cependant, cette enquête ainsi que nos nombreux contacts avec le monde socio-économique tout au long de l'année, nous confirment que le manque de visibilité économique fait cruellement défaut, ce qui rend cette articulation un exercice relativement difficile. Néanmoins, la participation de l'UPF dans le Plan d'Action Stratégique de l'État en Polynésie française laisse entrevoir l'espoir d'une collaboration entre différents services du gouvernement local pour l'élaboration d'un observatoire de l'emploi et des formations (comme en Nouvelle Calédonie : www.idcnc.nc), ainsi que le développement d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), qui n'existent pas pour l'instant en Polynésie française. En tout cas, nous formaliserons un conseil de perfectionnement pour mieux tenir compte des avis des étudiants et des besoins du monde socio-professionnel.

Dans le cadre de notre prochain contrat quinquennal 2017-2022, nous prévoyons de rénover notre licence, en introduisant un parcours d'excellence internationalisé en L3, afin de trouver un meilleur équilibre entre le besoin de polyvalence des compétences dans un marché du travail étroit, et la nécessité de spécialisation progressive.

En conclusion, nous vous remercions de nouveau pour votre évaluation de notre licence "économie et gestion", et nous efforcerons d'appliquer vos recommandations en tenant compte de nos spécificités locales.

Le **30 MAI 2016**

Le Président,



Pr. Eric CONTE